



Commune de
Villetaneuse

C.C.A.S
SEANCE ORDINAIRE DU 5 JUILLET 2023
A 19 HEURES
En Mairie- Salle du Conseil Municipal
1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 5 juillet 2023, à 19h00, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, le mercredi 28 juin 2023, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S.,
Tarik ZAHIDI, Fathia BELGUESMIA, Yasmina ESSOM, Abdelkader BEKLI, Géry BRANQUART, Raphael OUFKIR, Maurice MENDES DA COSTA, Carinne JUSTE à partir de la question n°6 membres du Conseil d'Administration.

Était absent représenté :

Dieunor EXCELLENT représenté par Majide AMMAD

Étaient absents excusés :

Amadou DIALLO, Dyhia BOUDAA membres du Conseil d'Administration.

Était absente non excusée :

Fatoumata SAKHO.

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : **8 et 9** à partir de la question n°6

Nombre de pouvoirs : **1**

Nombre de votants : **9 et 10** à partir de la question n°6

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 19h07.

Majide AMMAD constate le quorum après l'appel nominal.

➤ **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 05 JUILLET 2023.**

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2023/05.07/01 Examinée le: 05/07/2023	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 23 mai 2023.	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/02 Examinée le: 05/07/2023	Décisions prises par le Vice-Président dans le cadre de sa délégation	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/05.07/03 Examinée le: 05/07/2023	Décisions prises par la Commission Permanentes des Aides Facultatives d'Urgence	PREND ACTE
Délibération n°D/2023/05.07/04 Examinée le: 05/07/2023	Budget 2023 - Décision modificative n°1	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/05 Examinée le: 05/07/2023	Adoption du passage de la nomenclature M14 à la M57 au 1er janvier 2024	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/06 Examinée le: 05/07/2023	Remise gracieuse suite à la mise en débet du régisseur du P.R.E	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/07 Examinée le: 05/07/2023	Approbation du livret d'accueil de l'aide à domicile du C.C.A.S de Villetaneuse	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/08 Examinée le: 05/07/2023	Approbation du règlement des Aides à Domicile du C.C.A.S de Villetaneuse	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/23.05/09 Examinée le: 05/07/2023	Approbation du contrat de prestation du service d'aide à domicile du C.C.A.S de Villetaneuse	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/10 Examinée le: 05/07/2023	Approbation de la convention d'accompagnement pour l'optimisation des charges patronales avec la société Neoptim Consulting	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/11 Examinée le: 05/07/2023	Approbation de la convention de formation avec la société Arche MC2 au profit des agents du C.C.A.S – P.A.I	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/12 Examinée le: 05/07/2023	Aides financières exceptionnelle (aide à la formation professionnelle)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/13 Examinée le: 05/07/2023	Aides financières exceptionnelle (aide à la régularisation de charges locatives)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2023/05.07/14 Examinée le: 05/07/2023	Aides financières exceptionnelle (aide à l'assurance habitation)	APPROUVÉE



L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 19h46 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.

Etabli à Villetaneuse, le 6 Juillet 2023,
Le Vice-Président du C.C.A.S.,



Majide AMMAD.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.